



Association Romande des  
Intermédiaires Financiers

info@arif.ch www.arif.ch

## Communiqué

### **Simplification des procédures**

Dans une période difficile pour la place financière soumise à une évolution permanente, l'ARIF soutient ses membres et les candidats à l'affiliation par un allègement dans certaines procédures administratives.

La place financière suisse traverse depuis 2008 une période d'évolution intense et rapide. Sans disposer de données statistiques précises sur ces évolutions (ce n'est pas son rôle) l'ARIF sent toutefois une restructuration du secteur et a décidé d'anticiper une éventuelle montée en puissance des admissions. Dans cette optique, le Comité a décidé, sous contrôle de la FINMA qui a approuvé cet allègement, de simplifier ses procédures administratives, notamment au niveau des démarches d'adhésion. Un certain nombre d'exigences devenues superflues ont été supprimées, alors que d'autres démarches, jugées excessives, ont pu être simplifiées. D'autre part, pour aider les nouveaux membres dans la période cruciale de démarrage de leur activité, l'ARIF renonce, jusqu'à nouvel ordre, à facturer une finance d'inscription.

L'ARIF a en outre décidé, invitée par la FINMA, à revoir une partie de son Règlement et de ses Directives et d'alléger ses procédures partout où cela était possible.

#### Personnes de contact:

Julien Blanc, président : 079 204 42 14, jblanc@gvalaw.com  
Norberto Birchler, directeur : 079 212 16 71, birchler@arif.ch